



Fiche d'inscription

Sortie en mer à Saint Mandrier

Pour tous niveaux

Du 29 mars au 1^{er} Avril 2024

Date limite d'inscription le mercredi 31 janvier 2024 inclus

Programme :

- Départ le vendredi 29 mars 2024 milieu d'après-midi du parc relais Porte des Alpes (Saint-Priest)
- Arrivée à Saint Mandrier dans la soirée
- **5 plongées chez CPSM**
- Retour le lundi après-midi

Ce tarif comprend :

- Hébergement **3 nuits** en appartement chez Pierre et vacances
- Linge de lit et de toilettes
- Repas du samedi et dimanche midi soit 2 repas
- **5 plongées** encadrées (2 plongées par jour, 1 matin + 1 après-midi + lundi matin)
- Gilet stabilisateur et détendeur complet **pour les formations sous réserve de venir le récupérer directement en piscine.**
- Blocs et plombs de plongée
- Taxes de séjours
- Transport aller-retour (location véhicule, carburant, péages)

Ce tarif ne comprend pas :

- Les dîners du vendredi, samedi et dimanche soir
- Matériel de plongée : combinaison, détendeur complet, stabilisateur et ensemble palme masque tuba... peut être loué sur place (selon dispo).
- Les conducteurs des véhicules ! Des relais de conducteurs seront mis en place pour éviter la fatigue.
- Vos dépenses personnelles.

Prénom : _____ **Nom :** _____

TARIFS

251 € TCL et ayant-droit **293 €** Extérieur **111 €** Encadrants

Conjoint non plongeur nous contacter pour les modalités.

Paiement : 100 € à la réservation minimum, solde du voyage un mois avant le départ soit le 29/02/2024 maximum.

Modes de paiement :

Virement :

IBAN : FR76 1027 8073 1400 0218 7010 174 BIC : CMCIFR2A

Date du virement° : _____ Montant : _____

Date du virement° : _____ Montant : _____

Date du virement° : _____ Montant : _____

Chèque à l'ordre : AL TROLLSPORTS SECTION PLONGEE

Chèque n° _____ Montant : _____ mois d'encaissement : _____

Chèque n° _____ Montant : _____ mois d'encaissement : _____

Chèque n° _____ Montant : _____ mois d'encaissement : _____

Date de réception :

Signature :

Le formulaire est à remettre en main propre ou à envoyer par email :
a.l@trollsports-plongeelyon.fr

Prochaine sortie en mer programmé du 12 au 14 avril 2024.

Remarques : Extrait Article 18 du règlement intérieur : « En cas d'annulation totale ou partielle d'un participant à la sortie (certificat médical ou non), le certificat médical ne vaut pas remboursement de manière systématique. Il est néanmoins nécessaire au club pour pouvoir demander une exonération (plongée, hébergement, ...) sans certitude de l'obtenir. Les frais engagés par Trollsports Plongée et non remboursés par la structure resteront à la charge de l'adhérent